

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du **7 mars 2016**

Décision n° **CP-2016-0776**

commune (s) :

objet : Mandat spécial accordé à MM. les Conseillers délégués Renaud George et Damien Berthilier, MM. les Conseillers Claude Cohen, Alexandre Vincendet, Gilbert-Luc Devinaz et Romain Blachier pour un déplacement à Auschwitz et Birkenau du 9 au 10 mars 2016 - Voyage de Mémoire

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Laurent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 26 février 2016

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mercredi 9 mars 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Frih, Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : M. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Laurent), M. Claisse.

Commission permanente du 7 mars 2016**Décision n° CP-2016-0776**

objet : **Mandat spécial accordé à MM. les Conseillers délégués Renaud George et Damien Berthilier, MM. les Conseillers Claude Cohen, Alexandre Vincendet, Gilbert-Luc Devinaz et Romain Blachier pour un déplacement à Auschwitz et Birkenau du 9 au 10 mars 2016 - Voyage de Mémoire**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 23 février 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.27.

Par délibération n° 2015-0571 du 21 septembre 2015, le Conseil s'est vu confier le rôle de coordinateur d'un voyage de Mémoire à Auschwitz et Birkenau du 9 au 10 mars 2016. Ce voyage se rattache à l'exercice de ses compétences facultatives en matière d'éducation au travail de mémoire, organisé auparavant chaque année, depuis 1995, par le Département du Rhône.

Le Conseil départemental du Rhône et la Métropole de Lyon ont souhaité organiser conjointement ce voyage, au profit de 150 collégiens scolarisés dans des collèges situés sur leurs territoires, accompagnés de 15 professeurs, 30 personnalités et agents de la Métropole et du Département du Rhône, et 25 personnalités représentants les rescapés et leurs accompagnants. Parmi eux, 6 élus de la Métropole participent au déplacement.

Cette journée "Etudes et mémoire" est organisée en partenariat avec l'association "Les Fils et Filles des déportés Juifs de France". Elle reçoit le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Les collégiens visiteront successivement le camp-musée d'Auschwitz, camp de travail puis d'extermination situé dans l'enceinte d'une ancienne caserne polonaise, puis le camp de Birkenau.

Le but de ce voyage, réservé à 150 collégiens de 3°, est de développer chez eux la pratique d'une citoyenneté active, solidaire et éclairée. Ce voyage participe de la prise de conscience des collégiens des risques engendrés par le racisme et la xénophobie.

Conformément aux articles L 3611-3 et L 3123-19 du code général des collectivités territoriales, la Commission permanente doit donner un mandat spécial aux élus concernés. Les frais nécessités par l'exécution de ce mandat spécial seront remboursés en fonction des frais réellement payés, sur présentation des pièces justificatives ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Accorde un mandat spécial à messieurs les Conseillers délégués Renaud George et Damien Berthilier, messieurs les Conseillers Claude Cohen, Alexandre Vincendet, Gilbert-Luc Devinaz et Romain Blachier pour se rendre à Auschwitz et Birkenau (Pologne) du 9 au 10 mars 2016 dans le cadre d'un voyage de Mémoire organisé conjointement avec le Département du Rhône.

2° - Précise que la présente décision vaut ordre de mission.

3° - Les frais engagés pour ladite mission seront prélevés sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2016 - compte 6245 - fonction 221 - opération n° 0P34O3915A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 mars 2016.